

## « Sans terre, pas d'avenir ! »

Pressions sur les terres – Enjeux pour l'agriculture paysanne



Carmelina Carracillo

Février 2012

Pour que la Terre tourne plus **JUSTE !**

**A l'heure où les acquisitions massives de terres progressent, provoquant notamment la marginalisation croissante de l'agriculture paysanne, la question centrale reste le choix du modèle agricole à soutenir dans les décennies à venir. Le point sur ces menaces pesant sur les terres et les recommandations de la société civile (belge et internationale).**

Aujourd'hui, 925 millions d'êtres humains sont encore victimes de la faim, deux autres milliards sont en situation de carence alimentaire. Cette situation pourrait s'aggraver rapidement et ce, paradoxalement, malgré une production actuellement suffisante au niveau mondial<sup>1</sup>. 70% de ces populations sont des paysans et particulièrement des paysannes alors qu'elles produisent 60 à 80% des aliments dans les pays du Sud et sont responsables de la moitié de la production alimentaire mondiale (FAO, 2009).

#### **Réhabilitation de l'agriculture : laquelle ?**

Au cours de ces dernières années, suite aux diverses crises alimentaires et environnementales, l'agriculture a progressivement été réhabilitée au sein des institutions internationales et dans les programmes/politiques de développement. La nécessité d'augmenter l'aide à l'agriculture se précise. Au-delà de ce consensus, apparaissent pourtant des contradictions sur le type d'agriculture à développer.

D'une part, sur cette scène internationale, s'exprime le soutien à une agriculture paysanne – surtout dans les pays du Sud. Ainsi, le rapport récent de l'Evaluation Internationale des connaissances, des sciences et des techniques agricoles pour le

<sup>1</sup> Au moment des crises alimentaires, la production alimentaire était supérieure de 50% aux quantités nécessaires pour nourrir la population mondiale.

développement (International Assessment of Agriculture Knowledge, Science and Technology for Development – appelée IAASTD) soutient que l'agriculture paysanne est tout aussi productive que l'agriculture industrielle et qu'elle apporte une plus grande valeur ajoutée étant donné ses multiples fonctions sociales, culturelles et environnementales. Un document récemment signé par la FAO, la CNUCED et la Banque Mondiale va également dans ce sens : « *De nombreuses études montrent que l'investissement pour accroître la productivité des petites exploitations agricoles exploitées par le propriétaire a un impact très important sur la croissance et la réduction de la pauvreté* »<sup>2</sup>.

D'autre part, on constate que le contexte est défavorable l'agriculture paysanne : le soutien à la production vivrière locale destinée aux marchés locaux est insuffisant ; les cultures industrielles d'exportation excluent les petits/tes producteurs et productrices et privatisent les ressources naturelles ; les grandes firmes du complexe agroalimentaire ont toujours plus de contrôle sur l'ensemble de la chaîne alimentaire<sup>3</sup> et par conséquent, la dépendance des petits/tes producteurs et productrices s'accroît toujours davantage. Ajoutons que dans ce contexte, demeurent encore et toujours les problèmes liés à la dominance d'un modèle culturel basé sur des rapports inégalitaires de genre dans la plupart des pays du monde. Malgré l'axe transversal

<sup>2</sup> "Many studies show that investment to increase productivity of owner-operated smallholder agriculture has a very large impact on growth and poverty reduction". FAO, IFAD, CNUCED, Banque Mondiale, "Principles for Responsible Agricultural Investment that Respects Rights, Livelihoods and Resources", Janvier 2010.

<sup>3</sup> Actuellement, deux firmes (ADM et Cargill) sont responsables des trois quarts des flux commerciaux internationaux de céréales. Monsanto contrôle 41% du marché des semences de maïs et 21% des semences de soja.

du genre reconnu par les instances internationales et nationales, les droits et intérêts des paysannes par exemple restent encore et toujours insuffisamment pris en compte.

### Recommandations

#### - Un soutien à l'agriculture paysanne et aux stratégies de souveraineté alimentaire

Les organisations paysannes et de la société civile du Nord et du Sud entendent défendre un modèle de développement durable. Elles se rassemblent sous le concept fédérateur de « souveraineté alimentaire » défini comme *« le droit des peuples à un accès régulier, permanent et libre à une alimentation adéquate et suffisante, dans le respect des cultures, produite à l'aide de méthodes durables et respectueuses de l'environnement, ainsi que leur droit à définir leurs propres politiques alimentaires, sans que celles-ci portent préjudices aux droits des autres peuples. »*

En effet, la sécurité alimentaire exige une offre suffisante en denrées alimentaires et une demande solvable afin que chacun soit en mesure de produire de la nourriture ou de se la procurer sur le marché. Cependant, l'enjeu n'est pas seulement de nourrir, mais étant donné l'accroissement des inégalités, des catastrophes écologiques et des conflits, les défis sont aussi de nature politique, sociale et environnementale.

Dans ce sens, les organisations de la société civile se prononcent pour le soutien à une agriculture paysanne durable et veulent faire reconnaître les rôles que cette agriculture joue notamment dans la lutte contre la pauvreté et la faim. En effet, accélérer la prolétarianisation, la migration et la disparition d'une population rurale qui représente la moitié de l'humanité, alors qu'il existe peu

d'emplois dans d'autres secteurs aggrave la pauvreté, l'insécurité alimentaire et les conflits. Si les prix sont rémunérateurs et si elle a accès à des moyens de production élémentaires, l'agriculture paysanne est en mesure de créer des emplois, de garantir la sécurité alimentaire du monde et de prendre soin des ressources naturelles. Relevons le rôle particulier des femmes au sein de l'exploitation familiale, la plupart du temps invisible et non reconnu, alors qu'elles restent généralement les responsables des cultures vivrières et garantissent l'alimentation des familles et des communautés locales.

#### - L'accès à la terre et son contrôle par les paysans et les paysannes

Soutenir les petits/tes producteurs et productrices, cela signifie aussi leur permettre d'accéder aux ressources naturelles et à leur contrôle. Parmi ces ressources indispensables, la terre demeure un enjeu primordial.

Pour les paysans et les paysannes, non seulement la terre est un facteur de production économique (moyen de subsistance et génération de revenus et d'emplois), mais elle remplit aussi d'autres fonctions : politique (indépendance par rapport aux options politiques des grands propriétaires terriens par exemple), psychologique (sécurité pour l'entité familiale/transmission intergénérationnelle), sociale (reconnaitances administrative et juridique), écologique (respect de la biodiversité et pratiques agroécologiques)<sup>4</sup> et culturelle (identité liée aux valeurs symboliques liées à la terre, sentiment d'appartenance à un territoire culturel). De manière plus générale, l'accès à la terre et à son contrôle à d'autres conséquences comme

---

<sup>4</sup> Une sécurité foncière encourage les paysans à investir dans des modes d'agriculture plus durables.

par exemple celles de réduire les conflits, freiner l'exode rural et l'urbanisation et accroître la sécurité alimentaire.

Or, aujourd'hui, plusieurs menaces pèsent sur les terres agricoles :

- On constate une perte de terres agricoles due au réchauffement climatique et une urbanisation croissante et rapide (la population urbaine mondiale s'élève aujourd'hui à 3,5 milliards de personnes contre 3,2 milliards en zone rurale alors qu'en 1970, on comptait 2,4 milliards de ruraux contre 1,3 milliards d'urbains).
- Au niveau mondial, depuis les crises alimentaire et financière, la terre est en train de devenir un nouvel enjeu stratégique aux yeux du monde économique et financier. A la recherche de nouvelles opportunités de croissance et de profit, les grandes entreprises agroalimentaires et les sociétés financières (fonds d'investissement, de pensions, etc.) considèrent l'investissement dans les terres agricoles comme une couverture contre la récession pour les années à venir<sup>5</sup>.
- Suite aux crises et en prévision de nouvelles, les gouvernements de certains pays cherchent à produire leur nourriture et leur énergie (les agrocarburants par exemple) hors de leurs frontières<sup>6</sup>. Ces transferts sont négociés d'Etat à Etat, même si la plupart du

---

<sup>5</sup> En juillet 2009, à l'initiative d'un des lobbies des producteurs de soja et d'agrocarburants (Soyatech), se tenait la première réunion du Global Agrinvesting Fond consacrée aux investissements dans les secteurs liés à la terre et agricoles des pays du Sud. Voir la publication coproduite par Entraide et Fraternité, le Centre Tricontinental et la Commission Justice et Paix (2010), « *Pressions sur les terres. Devenir des agricultures paysannes.* », Ed. Syllepse, Paris-Bruxelles.

<sup>6</sup> Ceci démontre leur manque de confiance dans le fonctionnement du marché agricole mondial actuel pour satisfaire la demande nationale étant donné la flambée des prix de l'alimentation et les problèmes d'approvisionnement.

temps, c'est aux entreprises privées qu'il revient le droit d'exploitation et de récolte des profits. Ces accords concernent de grandes superficies de terres arables<sup>7</sup> considérées comme « vierges » et sous-exploitées. Ces terres sont généralement disponibles à bas prix et des conditions favorables sont mises en place pour favoriser les investissements (création de zone franche, assouplissement des législations contraignantes par exemple) via l'achat ou un bail à long terme.

Malgré le peu d'information qui se diffuse autour de ces transactions, on estime que trente à quarante millions d'hectares en sont l'objet dans le monde parmi lesquelles 20 millions concernent le continent africain.

Ce phénomène est appuyé par le secteur privé et les institutions financières internationales (Fonds Monétaire International et Banque Mondiale même si celle-ci a proposé « un code de bonnes conduites » non contraignant) qui considèrent que ces appropriations et accaparements constituent des programmes de développement bénéficiant à l'« ensemble des parties »<sup>8</sup>.

En réalité, ces achats et locations de terres fertiles conduisent à une concentration toujours plus grande de la terre et freinent les stratégies de souveraineté alimentaire – notamment par la menace qu'ils font peser

---

<sup>7</sup> Par exemple, la Chine a obtenu 2,8 millions d'ha de la RDC pour y implanter la plus grande palmeraie du monde.

<sup>8</sup> Les aspects positifs mis en avant concernent la réalisation d'infrastructures (ports, routes), le transfert de technologies, la création d'emplois et de richesse. Pourtant, les perspectives économiques et sociales de la FAO signalent en juin 2009 que « *Les bénéfices liés aux transactions (relatives à l'accaparement des terres) ne semblent pas avoir de retombées (positives) sur les populations locales, révélant la nécessité d'élaborer des stratégies plus participatives.* »

sur le droit d'accès au foncier de centaines de millions de paysans et de paysannes – créant de l'insécurité alimentaire et des risques de conflit sociaux et fonciers.

Cette concentration des terres, la plupart du temps destinée à l'agriculture industrielle, peut avoir des impacts particuliers sur les paysannes généralement impliquées dans les cultures vivrières. En pénalisant l'agriculture vivrière, le phénomène de concentration accroît les charges des femmes (accès à l'eau et aux terres fertiles rendus plus difficiles) et parfois les place dans des situations de risques (violences).

- Dans bien des pays, les réformes agraires conçues sur le type marchand ainsi que la cohabitation anarchique des lois foncières avec les droits coutumiers ne favorisent ni la répartition équitable de la terre ni une approche holistique du développement. Les petits/tes producteurs et productrices sont contraints de quitter leurs terres, la vendre ou cultiver à d'autres fins que leur propre sécurité alimentaire. Dans ce contexte, les paysannes restent les plus mal loties : des lois foncières inégalitaires ou une inapplication des règles égalitaires en vertu des droits coutumiers ou du contexte culturel historique génèrent un déséquilibre qui penche en leur défaveur et qui se reproduit de génération en génération.
- Conçues dans une logique marchande, tant les appropriations foncières à grande échelle que certaines réformes agraires reposent sur une conception particulière de la propriété : celle de la propriété individuelle privative, exclusive. Or, celle-ci n'est pas nécessairement la plus adaptée pour garantir une utilisation durable des ressources naturelles (ce que le dernier prix Nobel d'économie, Elinor Ostrom, a démontré au fil de ses travaux). Elle nie des

formes d'organisation collectives, complexes, autour du foncier, qui caractérisent de nombreuses sociétés humaines. Ces formes d'organisation donnent pourtant lieu à des systèmes agraires très efficaces pour peu qu'on leur apporte un certain soutien pour s'abriter de la concurrence des productions agricoles issues d'agricultures aujourd'hui mieux équipées.

**Conclusion : priorité des politiques en faveur des populations sur les mécanismes économiques reproduisant les inégalités et la pauvreté**

Plus que jamais, les défis à relever aujourd'hui méritent un débat de fond tant sur la production nette d'aliments et de richesses et leur redistribution (production visant l'exportation ou la production locale, production uniforme ou diversifiée, nombre et type d'emplois générés, etc.) que sur les impacts sociaux, culturels et écologiques qu'entraîne une telle production.

A ce sujet, il serait utile d'évaluer par exemple quel aurait été l'impact de l'évolution d'un modèle de production paysanne sur les communautés locales si celui-ci avait pu bénéficier des mêmes investissements que ceux attribués aux autres modèles de production dominants aujourd'hui.

Ces défis ne pourront trouver réponse par le biais du marché dont on constate les effets pervers des « avantages comparatifs » surtout lorsque des biens publics sont en jeu. Ce sont des politiques cohérentes entre elles qu'il s'agit d'articuler dans les domaines agricole, commercial, environnemental, énergétique, financier et de la coopération tout en veillant à respecter les rapports égalitaires de genre.